

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 8

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7^e Parmi les modes d'action contre le chômage qui ont le plus de chance d'être bienfaisants et le moins de chance d'être nocifs, il convient de mentionner en premier lieu le développement du placement public. Toutefois si, dans un milieu donné, la proportion entre les offres et les demandes d'emploi est effectivement défectueuse, ce n'est pas l'existence d'un bon service de placement qui pourra changer quelque chose à cette proportion.

Beaucoup plus grande pourrait être au contraire la portée de progrès faits soit dans la direction de la science, soit dans celle de l'éducation.

Dans la direction de la science, le développement et l'amélioration des statistiques économiques est tout spécialement à recommander. L'une des grandes causes du chômage réside en effet dans le mauvais ajustement des richesses produites aux richesses demandées. Si les dirigeants de la production connaissaient mieux l'étendue et les limites des marchés sur lesquels ils opèrent, le risque des surproductions ou des productions indésirées serait considérablement diminué.

Dans la direction de l'éducation, les possibilités sont encore plus grandes. Possibilités proches: celles que réserve une meilleure orientation professionnelle, une meilleure éducation professionnelle, ou encore, le cas échéant, des efforts bien conduits de rééducation professionnelle; possibilités lointaines: celles que comporte un progrès de l'éducation générale et de l'éducation civique. En effet, à la base des maux sociaux il y a l'égoïsme, à la base de l'égoïsme il y a l'ignorance. Parallèlement à la science, l'éducation doit progresser.

Economie politique.

La conjoncture au cours du deuxième trimestre 1937.

Pour résumer la caractéristique de la *situation économique internationale* au cours du deuxième trimestre, nous sommes tentés de dire: L'amélioration économique se poursuit dans la plupart des pays, cependant avec des risques accrus et plus d'insécurité. L'augmentation spéculative des prix des matières premières et des denrées alimentaires a été fortement entravée ce printemps, mais elle a repris dès le début de l'été. En général, la production continue à s'accroître; certains signes de lassitude se manifestent cependant, en particulier dans divers pays du bloc sterling dans lesquels le relèvement de l'économie se poursuit depuis 4 ans déjà.

En Suisse, la très forte animation qu'a retrouvée l'économie extérieure s'est maintenue; comparativement à l'année passée, les exportations ont même encore augmenté. Des signes très nets d'amélioration se manifestent dans l'économie intérieure et cela également dans l'industrie du bâtiment, cette branche si importante pour notre économie intérieure. Comparativement aux chiffres de l'année passée, le recul du nombre des chômeurs qui, au cours du premier trimestre, s'élevait à 10,6 %, a passé à 27,2 % au cours du deuxième trimestre. A fin juin, le chômage était même inférieur d'un tiers à ce qu'il était il y a

une année. L'amélioration de la situation économique s'est donc incontestablement étendue.

Le marché du capital a conservé ses positions plus que favorables. La tension qui s'était manifestée durant le premier trimestre a pu être surmontée et la tendance à la baisse de l'intérêt s'est maintenue, comme le prouvent les cours des emprunts fédéraux.

Les observations suivantes ont été faites dans divers domaines économiques:

	Oblig. CFF 3½ 0/0 Cours	Série A - K Rentes en 0/0
1936: Juin	86,3	4,7
1937: Janvier	101,6	3,4
Avril	100,8	3,4
Mai	101,9	3,4
Juin	102,4	3,3

La rente de 3,3 % pour les obligations fédérales est la plus basse que l'on ait enregistrée depuis le début du siècle. De nombreux emprunts ont été émis par les corporations publiques et des entreprises privées, la plupart à 3½ à 4 %. A son tour, pour la première fois depuis la dévaluation, la Confédération a mis le marché du capital à contribution par un emprunt de 150 millions à 3½ %, qui sert au remboursement partiel de deux emprunts dénoncés. La rente de 3½ % peut paraître quelque peu élevée, du fait que toutes les valeurs fédérales à 3½ sont quotées au-dessus du pair. Au cours des derniers mois quelques nouveaux emprunts étrangers ont également été émis en Suisse (pour la Belgique, la Norvège et l'Argentine) mais il s'agit en grande partie de conversions.

Les cours des actions se sont maintenus au niveau très élevé qu'ils atteignaient au cours du trimestre précédent. Les cours des banques et des sociétés financières augmentèrent légèrement, tandis que ceux des actions industrielles diminuèrent tant soit peu.

Au cours des mois d'avril et de mai la *hausse des prix* sur le marché mondial a été fortement entravée. Les prix de certaines marchandises subirent même un très fort recul. Ce fait est dû d'une part à la réaction naturelle sur la hausse spéculative, en outre à l'accroissement de la production et surtout à la discussion sur la possibilité d'une dévaluation de la monnaie, c'est-à-dire de l'or, qui pourrait avoir des répercussions déflationnistes. Pour le moment, les pays compétents semblent vouloir s'en tenir à la politique monétaire poursuivie jusqu'ici et combattre l'inflation en stérilisant l'or dont l'afflux sur le marché devient menaçant. L'effondrement des prix a pu être surmonté au cours des dernières semaines et, depuis, le mouvement ascendant des prix se poursuit bien que plus lentement qu'au début de l'année. L'indice des prix de gros a également subi les répercussions de ce ralentissement, du fait que de 113,3 qu'il était en mars il est tombé à 112,1.

Le *coût de la vie* n'a pas été touché par le recul des prix de gros, ou du moins seulement au moment où la hausse des prix ralentit. Voici le développement de l'indice officiel du coût de la vie.

	Denrées alimentaires	Lumière, combustible (savon)	Vêtements	Loyer	Total
1936: Septembre	121	111	111	177	130
Décembre	123	114	111	177	132
1937: Mars	129	116	118	177	136
Avril	129	116	120	177	137
Mai	129	116	120	175	136
Juin	131	116	120	175	137

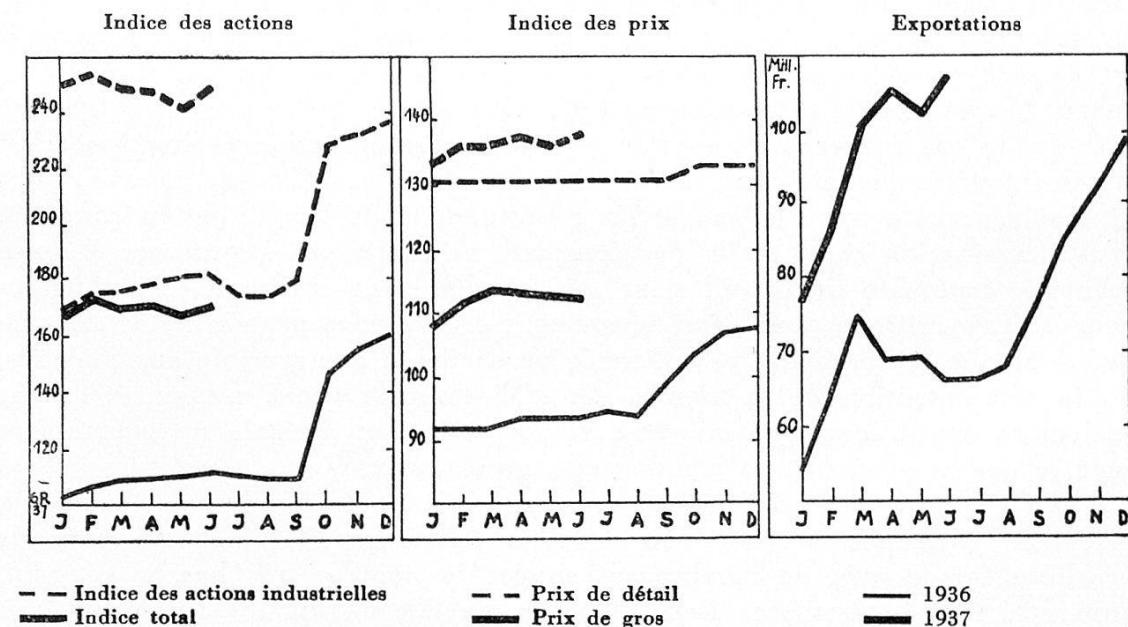
Au cours de la période prise en considération dans le rapport, le prix des denrées alimentaires a augmenté de 2 points, soit de 128,7 à 130,7. Par contre, le combustible et les moyens d'éclairage n'ont pas subi de modification.

Par contre, l'indice des vêtements a passé de 118,0 à 119,6 lors des nouveaux calculs effectués en avril; ce renchérissement frappe tous les genres d'articles, mais surtout les chaussures qui, au mois de février, ont augmenté de 3,2 % et de 7,7 % comparativement à ce qu'ils coûtaient en octobre 1936. L'indice des loyers qui fut également soumis à un nouveau calcul, est tombé de 177 à 175, ce qui a quelque peu atténué les effets de la hausse des prix sur les autres marchandises. Nous publions ci-dessous le résultat du nouveau calcul de l'indice des loyers.

Indice des loyers.

	Anciens logements (construits avant 1917)		Anc. et nouveaux logements		Modificat. des loyers 1936/37 en pour-cent	
	Mai 1936	Mai 1937	Mai 1936	Mai 1937	anciens logements	anc. et nouv. logements
	Grandes villes . . .	178	175	191	188	— 1,7
Autres villes . . .	148	147	157	156	— 0,5	— 0,6
Moyenne totale . . .	165	163	177	175	— 1,2	— 1,2

Pour la moyenne des localités englobées par l'enquête, le recul des loyers a été de 1,2 %. Dans les grandes villes telles que Bâle, Berne, Genève, Zurich, le recul a été plus prononcé que dans les autres villes. La différence entre les anciens et les nouveaux logements n'est plus que minime.



Le commerce extérieur a également pris de l'extension au cours du second trimestre, comme l'atteste le tableau suivant:

	1936	1937	1936/37	1936	1937	1936/37
1er trimestre	268,5	454,9	+ 186,4	192,4	264,1	+ 71,7
2e »	273,3	474,8	+ 201,5	203,8	314,8	+ 111,0

Tandis qu'au cours du premier trimestre 1937 les exportations étaient de 27 % supérieures à ce qu'elles étaient l'année précédente, l'accroissement au cours du second trimestre fut de 54 % plus élevé qu'en 1936. L'importation a augmenté dans une mesure plus forte encore et, partant, l'excédent des importations qui, pour le premier semestre, atteint 350 millions. Nous avons déjà fait ressortir dans notre dernier rapport que cet accroissement de l'excédent des

importations est la suite naturelle de la reprise économique et d'autre part de la hausse des prix.

Le classement des marchandises exportées, suivant les diverses branches d'industrie, donne les chiffres suivants pour le deuxième trimestre (en millions de francs) :

	1936	1937		1936	1937
Fil de coton	4,2	5,0	Chaussures	2,4	4,0
Toile de coton	15,2	21,4	Aluminium	6,9	14,1
Broderies	3,9	7,4	Machines	25,7	40,7
Chappe	0,9	1,4	Montres	32,2	55,1
Soieries	7,6	9,5	Instruments et appareils .	7,6	10,9
Rubans de soie	0,8	1,6	Parfums, drogues . . .	10,8	14,7
Laine	1,1	1,6	Coul. dériv. de l'aniline .	16,2	20,9
Bonneterie	0,9	1,9	Chocolat	0,2	0,4
Soie artificielle	4,1	5,5	Lait condensé	1,1	1,3
Vannerie	3,6	4,1	Fromage	10,0	10,3

Les exportations de montres, de machines, de produits chimiques ont fortement augmenté; il en est de même des produits de l'industrie textile, en particulier du coton, de la broderie et de la soie. Par contre, les exportations de fromage restent stationnaires, il y a même un recul du point de vue de la quantité.

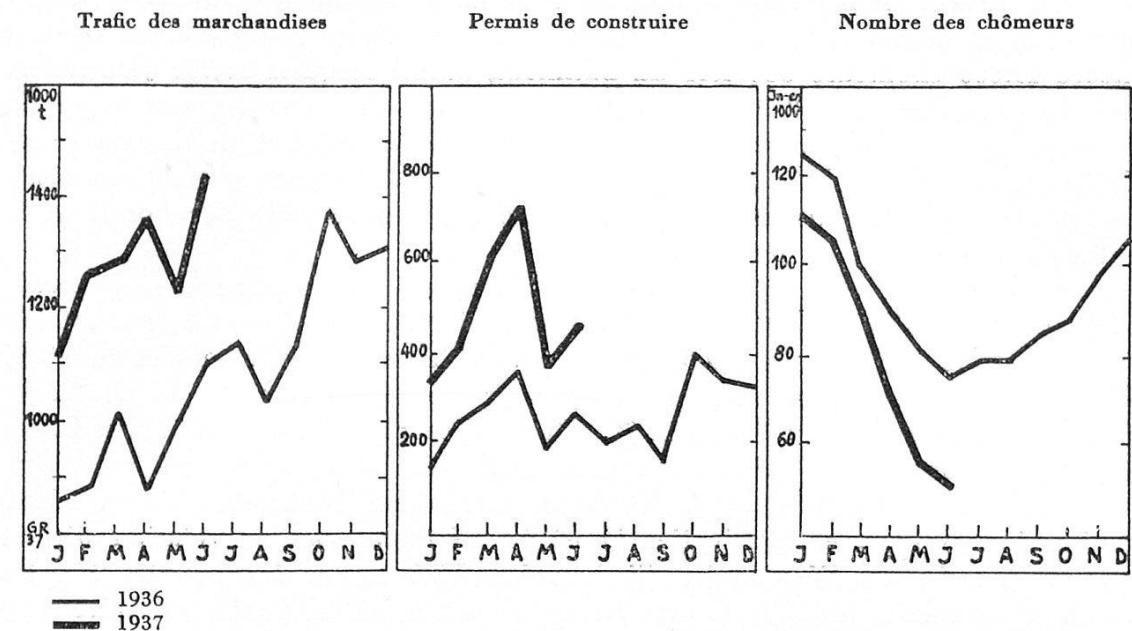
Même au moment de la saison printanière la plus calme, *le trafic des touristes* est des plus réjouissants. Comme jusqu'ici, cette animation dans la branche du tourisme est limitée presque exclusivement aux étrangers. Le nombre des nuitées d'étrangers de mars à mai 1937 a été de 45 % supérieur à ce qu'il fut l'année précédente. Le nombre des séjournants suisses par contre n'a augmenté que dans la proportion de 3 %.

En ce qui concerne l'*économie intérieure*, l'amélioration économique s'est largement répandue au cours des derniers mois. Les effets de la crise sont néanmoins encore très violents et les répercussions de l'amélioration constatée dans l'exportation et le trafic des étrangers ne suffit pas à procurer à notre économie nationale du travail pour tous et des gains suffisants. La situation peut devenir critique pour l'agriculture qui, cette année, peut compter sur une bonne récolte et s'attendre, pour l'année prochaine, à une sensible augmentation de la consommation de la viande. Si d'ici là les revenus n'augmentent pas également dans l'économie indigène, la surproduction agricole ne pourra être écoulée que moyennant une grande perte sur les prix.

En ce qui concerne l'*activité dans le bâtiment*, le nombre des nouveaux logements construits au cours du deuxième trimestre 1937 dépasse pour la première fois depuis de nombreuses années le nombre très bas, il est vrai, enregistré l'année dernière. Dans 28 villes on a construit 789 logements, soit 24 % de plus qu'au cours du deuxième trimestre 1936. Dans ces mêmes villes, le nombre des permis de construire fut de 1553 contre 800 l'année passée au cours des trois derniers mois; l'augmentation représente le 94 %. On assiste à une recrudescence dans le bâtiment à Zurich, Bâle, Berne, plus particulièrement à Winterthour, à Lucerne et à Biel.

Le *trafic* reflète d'une part le développement favorable de l'économie extérieure et d'autre part la crise subie par l'économie indigène. Tandis qu'au cours du deuxième trimestre le trafic des marchandises est de 37 % supérieur aux chiffres de l'année précédente, l'augmentation du trafic des voyageurs visiblement influencée par le pouvoir d'achat de la population suisse, n'a été que de 2 %. Comparativement au deuxième trimestre de 1936, l'excédent d'exploitation s'est accru de 64 % ou de 11,6 millions de francs. Depuis janvier,

les chemins de fer fédéraux ont enregistré un excédent d'exploitation de 24,5 millions, ce qui diminuera d'autant le déficit.



Pour la moyenne du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires du petit commerce a dépassé de 8 % les chiffres de l'année précédente. Cette hausse est due sans nul doute, exclusivement aux prix plus élevés.

La situation sur le marché du travail n'a fait que s'améliorer au cours des mois passés. Le nombre des chômeurs fut de:

	1935	1936	1937	Diminution en 1937 compar. à 1936 absolus	en %
Janvier	110,283	124,008	110,754	13,254	11
Février	102,910	119,795	105,736	14,059	12
Mars	82,214	98,362	89,346	9,016	9
Avril	72,444	89,370	70,793	18,577	21
Mai	65,908	80,004	57,973	22,031	29
Juin	59,678	75,127	50,830	24,297	32
Recul janvier/juin . . .	50,605	48,881	59,924	16,872	19

Tandis que le recul saisonnier du nombre des chômeurs ne fut que de 49,000, il a passé à 60,000 cette année. A fin juin, le nombre des chômeurs était de 24,000 ou de 32 % inférieur à ce qu'il était il y a une année. 12,000 chômeurs ont été occupés à des travaux de chômage ou dans des camps de travail et 600 ont pris part à des cours de perfectionnement professionnel; c'est ainsi que le nombre des chômeurs inscrits ne s'élève plus qu'à 28,200.

Le nombre des chômeurs se répartit comme suit d'après les professions:

	Fin juin 1935	Fin juin 1936	Fin juin 1937	Modification comparativement à juin 1936
Industrie du bâtiment	17,826	27,091	19,483	+ 7608
Métaux, machines, industrie électro- technique	8,631	10,992	5,710	- 5282
Montres et bijouterie	9,177	7,576	3,920	- 3656
Commerce et administration	4,512	5,166	4,475	- 691
Bois et verre	2,880	4,393	2,894	- 1499
Industrie du textile	4,499	4,195	1,900	- 2205
Hôtels et restaurants	1,205	1,310	958	- 352
Alimentation	820	1,177	1,013	- 164

C'est le marché du bâtiment qui a été le plus déchargé, en partie du fait de l'accroissement du nombre des bâtisseurs, et en partie de la création d'occasions de travail, en particulier grâce au subventionnement des travaux de transformation et de rénovation. Néanmoins, actuellement, en plein été, on compte encore 19,000 chômeurs ouvriers du bâtiment, parmi lesquels 13,700 journaliers et terrassiers ainsi que 2100 maçons. On enregistre en outre un fort recul du chômage dans l'industrie des machines et dans l'horlogerie. Mais là encore des chiffres très élevés subsistent et qui ne sauraient disparaître automatiquement; ils représentent, de plus, un grave problème à résoudre pour l'économie et la politique du marché du travail.

Selon les indications des caisses de chômage, le nombre des *chômeurs partiels* est tombé à 10,200 contre 31,600 en mai 1936. Sur 100 membres affiliés aux caisses de chômage, le 1,9 % en moyenne chôme partiellement et le 7,2 % complètement. Il y a un mois, la proportion était encore de 2,2 et de 9,7 %, et il y a une année, de 5,7 et 11,1 %. Grâce à ce recul enregistré, l'Etat et les caisses de chômage ont été sensiblement déchargées financièrement.

Les *finances publiques* ont rapidement ressenti l'influence de la réanimation économique, en particulier là où les résultats sont en relation directe avec la marche de l'économie. Si jusqu'en 1936 toutes les recettes fiscales diminuaient tandis que les dépenses augmentaient, la tendance contraire s'affirme au cours du premier semestre 1937.

	1er semestre 1936	1er semestre 1937	Modification comp. à 1936
	en millions de francs		
Recettes douanières	118,4	130,3	+ 11,9
Rendement de l'impôt sur le timbre	30,6	39,2	+ 8,6
Excédent d'exploitation des CFF	28,6	53,1	+ 24,5
Excédent d'exploitation de l'administra- tion des postes	7,6	8,6	+ 1,0
Excédent d'exploitation des télégraphes et téléphones	27,2	31,8	+ 4,6
Total	212,4	263,0	+ 50,6

Au cours des 6 premiers mois, soit de janvier à juin, les recettes fiscales de la Confédération et les excédents d'exploitation de ses régies furent de 50,6 millions de francs supérieurs à ce qu'ils étaient l'année dernière à l'époque correspondante, tandis que durant l'été dernier on s'attendait à un déficit de 50 millions, malgré le programme financier n° 2, qui devait soi-disant rétablir l'équilibre du budget.

Nous ne possédons malheureusement pas de données sur les modifications subies par le revenu national, lequel est de la plus haute importance pour le développement de la situation économique. Tout au plus pouvons-nous nous baser sur la statistique des chômeurs et de laquelle il ressort qu'au cours des 6 premiers mois 1937 le nombre des ouvriers occupés et, partant, la somme des salaires, sont environ de 3 % supérieurs aux chiffres de l'année passée. Jusqu'ici seules quelques entreprises ont accordé des hausses de salaires. Les rapports qu'a reçus l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation de l'industrie, relatent que le 4,8 % des ouvriers ont bénéficié d'une augmentation de salaire de 6,7 % en moyenne; pour la moyenne de tous les ouvriers, cela ne fait que 0,3 %. Au cours du deuxième trimestre, le nombre des améliorations de salaires a augmenté et il est à prévoir qu'au cours des prochains 6 mois elles deviendront générales; de ce fait on peut s'attendre au relèvement du revenu national nominal au cours des mois à venir.

A notre avis, les pronostics concernant la *situation économique internatio-*

nale, pour un avenir prochain, restent favorables. Il existe bien quelques facteurs incertains, en particulier dans le domaine de la politique internationale ainsi que dans les mesures de politique économique et monétaire prises par certains pays; mais précisément l'influence minime qu'elles ont eue jusqu'ici sur le développement de l'économie mondiale prouve bien que la période de prospérité actuelle sera durable. Il faut s'attendre évidemment à ce que l'amélioration économique qui s'est manifestée dans divers pays ne se poursuivra pas toujours au même rythme qu'au cours du premier semestre 1937. Quoi qu'il en soit, rien ne laisse entrevoir de nouveaux symptômes de crise alarmants.

La Suisse peut donc escompter que la situation économique favorable se maintiendra et qu'une nouvelle amélioration se produira dans l'industrie des exportations et dans le tourisme. Si la hausse des salaires peut devenir générale, la situation du marché indigène, à son tour, ne tardera pas à connaître des jours meilleurs. En poursuivant une politique adroite en ce qui concerne le marché du travail et la création d'emplois, on pourrait actuellement réduire le chômage à un minimum, c'est-à-dire qu'il ne resterait plus que les chômeurs trop âgés auxquels on viendrait en aide par des mesures de politique sociale, en particulier en développant l'assurance sociale.

Politique financière.

Les subventions fédérales en 1935.

L'Office fédéral des statistiques publie chaque année une statistique sur les subventions versées par la Confédération. Il s'agit de sommes allouées à d'autres organes ou personnes que ceux attachés à l'administration fédérale.

Le système des subventions est étroitement lié au caractère fédératif de l'Etat. Aux termes de la Constitution, les compétences accordées au pouvoir central sont très limitées. C'est aux cantons qu'incombent la plupart des tâches. Mais afin de s'assurer que tous les cantons remplissent vraiment les devoirs dont ils sont chargés et pour pouvoir assurer une certaine unité d'action, la Confédération est intervenue par la voie des subventions. C'est pourquoi les subventions fédérales constituent un procédé nécessaire et indispensable pour intervenir dans l'exécution des tâches qui ne sont pas du ressort direct du pouvoir central.

Au début, c'était principalement aux administrations cantonales que la Confédération versait ses subventions, par exemple pour l'enseignement primaire; les cantons devaient ensuite consacrer une partie des secours reçus à des particuliers. Ces dernières années, une grande partie des subventions fut versée directement à des tierces personnes sans l'intermédiaire des cantons. Mentionnons à cet égard les sommes allouées pour le ravitaillement en blé, pour les secours aux producteurs de lait, les travaux de chômage, les caisses de secours en cas de chômage, etc. C'est ainsi qu'en 1935, le 64 % des subventions fut versé à des tiers. Ce fait signifie incontestablement que ces subsides ont contribué à l'extension du pouvoir de la Confédération.

La statistique qui vient de paraître et qui concerne les subventions fédérales en 1935 est du plus haut intérêt, puisque ses chiffres traduisent les effets qu'ont eus les mesures d'économie prises en vertu du programme financier I du 13 octobre 1933. Ce programme déflationniste était fondé sur le principe selon lequel toutes les subventions fédérales devaient être réduites de 20 % par rapport aux chiffres atteints en 1932. On fit exception pour quelques postes.